VALÉRIE LÉTARD, ANNICK BILLON, LOÏC HERVÉ, NASSIMAH DINDAR, DOMINIQUE VÉRIEN

«26 membres de la délégation aux droits des femmes du Sénat interrogent le Gouvernement sur le financement des 1 000 places d'hébergement d'urgence annoncées lors du Grenelle de lutte contre les violences conjugales»

16/01/2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le jeudi 16 janvier 2020, la présidente Annick BILLON et 25 membres de la délégation aux droits des femmes du Sénat (dont les sénateurs UC Nassimah DINDAR, Loïc HERVÉ, Valérie LÉTARD et Dominique VÉRIEN), issus de différentes sensibilités politiques, ont déposé une question écrite pour exprimer leur préoccupation sur le financement de la création de 1 000 places d'hébergement d'urgence supplémentaires à laquelle s'est engagé le Gouvernement dans le cadre du *Grenelle de lutte contre les violences conjugales*.

Les sénateurs et sénatrices demandent au ministre chargé de la ville et du logement auprès de la ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, « *de préciser comment, à quelle échéance et avec quels moyens le Gouvernement compte mettre en œuvre cette annonce* ».

Des associations ont alerté la délégation aux droits des femmes sur ces incertitudes, alors même « *qu'il s'agit là d'un aspect essentiel de la protection des victimes de violences intrafamiliales* », a souligné Annick Billon.

« *Le Grenelle de lutte contre les violences conjugales est un processus qui doit engager tous les acteurs, dans la durée* », a-t-elle conclu.

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : @UC_Senat
Facebook : SenateursUDIUC